



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

SESSION 2026

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE MÉTALLIER

MATÉRIEL À APPORTER PAR LE CANDIDAT

Épreuve EP2 : réalisation et mise en œuvre d'un ouvrage courant

- mètre ;
- pointeau et pointe à tracer ;
- EPI.

Pas de document autorisé

REMARQUE PARTICULIÈRE :

Pour les épreuves pratiques, l'accès aux ateliers ne sera autorisé qu'aux candidats équipés d'un vêtement de travail et des protections individuelles spécifiques au métier CONFORMES AUX RÈGLES DE SÉCURITÉ EN VIGUEUR.